



# Les Maisons de Cognac

**FRANCE**

Assemblée Générale

## Ordre du Jour du Conseil d'Administration - Famille

---

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 30 juin 202
2. Rappel des postes à pourvoir (SMC, famille du négoce et ODG)
3. Election des membres du Conseil d'Administration du SMC
4. Points divers :
  - Convention des syndicats de la famille du négoce
  - Convivialité au sein du SMC dans le contexte actuel
  - Fermeture du Four Verallia



## Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020

---

## Rappel des postes à pourvoir : lors du CA – réunion de famille du 6 octobre

---

### ◆ SMC

- Président – Vice Président
- Secrétaire – Secrétaire adjoint
- Trésorier – Trésorier adjoint

### ◆ Famille

- Chef de famille
- 17 membres dont 1 BP et 1 MG

### ◆ BNIC

- Membres du Comité Permanent : 7 postes
- Commissions : report (proposition du Directeur BNIC à venir)

### ◆ BNIC - ODG

- Assemblée des délégués : 17 postes
- Section : 9 postes



**Entrée en fonction :  
nouvelle mandature (pour  
le CP du 3 décembre 2020)**

## Membres de droit

---

<b>MAISON</b>	<b>REPRESENTANT TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
<b>COURVOISIER S.A.S.</b>	Patrice PINET	
<b>JAS HENNESSY&amp; CO</b>	Laurent BOILLOT	Florent MORILLON
<b>REMY MARTIN &amp; C°</b>	Éric LE GALL	Philippe Farnier
<b>MARTELL &amp; CO</b>	Méline PY	Christophe Valtaud
<b>MARNIER LAPOSTOLLE BISQUIT (GROUPE CAMPARI)</b>	Patrick LEGER (Patrick RAGUENAUD jusqu'à la fin de mandature au BNIC)	

## Vote

VOTE	MAISON	CANDIDAT TITULAIRE	SUPPLEANT
	MAISON BOINAUD	Charles BOINAUD	
	COGNAC FERRAND	Alexandre GABRIEL	Thomas GONON (A. de Fussigny)
	THOMAS HINE & CO	François LE GRELLE	Jean Pierre COINTREAU (P. FRAPIN & CO)
	CHATEAU DE COGNAC ET TRADALL	Olivier THELLIEZ	Philippe JOUHAUD (Directeur Marketing et Commercial)
	COGNAC LARSEN	Jérôme DURAND	Philippe PERBOST (H. MOUNIER)
	LOUIS ROYER SA	Laurent MOULIS	Gabriel PICARD (Président)
	BACHE GABRIELSEN	Hervé BACHE-GABRIELSEN	
	DISTILLERIES DE MATHA	Philippe COSTE	
	COGNAC PRULHO COMPAGNIE FRANCAISE DES SPIRITUEUX	Richard PRULHO	Michel DOBBE (Cognac Dobbé)
	DELAMAIN & Co	Charles BRAASTAD	
	DIE TESSENDIER ET FILS SA	Lilian TESSENDIER	Julien NAU (COGNAC PLANAT & Co.)
	SAS CAMUS LA GRANDE MARQUE	Philippe DEVELAY	

## Convention de partenariat avec les syndicats du négoce

---

### ◆ Le SMC s'engage à:

- Assurer la bonne circulation de l'information, notamment concernant les réunions et sujets à l'ordre du jour du Comité Permanent
- Organiser des réunions de famille avant chaque comité permanent afin de préparer les sujets et positions qui devront être soutenues et faire un retour d'information sur ces réunions.
- Adresser les ordres du jour, rédiger et transmettre les comptes rendus des réunions de famille.

### ◆ Les parties s'engagent à transmettre :

- Les informations ayant un intérêt à être partagé avec la famille du négoce, y compris les décisions prises en leur sein qui intéressent la famille.
- les informations relatives aux réunions auxquelles elles sont amenées à participer au sein du BNIC, notamment les commissions ou toute instance similaire.

### ◆ Mise à disposition de la déléguée générale (1jour et demi par mois) qui sera représentante administrative du négoce au BNIC (avec contrepartie financière)



## Convivialité et rencontres au sein du SMC dans le contexte actuel

---

- ◆ Diners en petits groupes : invitation par les grandes maisons de 6 ou 7 PME (tirage au sort)
- ◆ Autres propositions ?

## Fermeture du Four Verallia

---

- ◆ 12 juin : annonce de la fermeture d'un four Verallia à Cognac - 80 salariés directement concernés  
« *Ce four arrive en fin de vie en fin d'année et fabrique essentiellement des bouteilles pour le marché du vin.* » (verre de couleur)
  
- ◆ Dans l'été : lettres adressées par la CGT Verallia aux Maisons de Cognac pour obtenir leur soutien
  
- ◆ Communiqué CGT Cognac : demande aux Maisons
  - de « *sauver l'emploi chez VERALLIA et ses sous-traitants mais aussi éviter à terme la fin d'un des fleurons de notre industrie cognaçaise* ».
  - Une réflexion et un engagement fort pour assurer une consommation locale et protéger l'environnement
  
- ◆ Plusieurs articles dans la presse – annonce de manifestation devant le BNIC (le 17 septembre)

**Question : une position SMC?**



## Union syndicale des travailleurs du Cognac

### Communiqué

VERALLIA, symbole du paysage cognaçais est aujourd'hui menacé par le fonds de pension Apollo.

Après s'être octroyé cette année 100 millions d'euros de dividendes, les actionnaires ont décidé de ne pas renouveler certains fours dont celui du verre de couleur à Cognac.

Alors que des solutions existent pour éviter ce drame social qui expose aujourd'hui 250 familles, la réaction de notre gouvernement se fait attendre ! Alors même que celui-ci prône une réindustrialisation du pays !

Des solutions ont pourtant été avancées par les représentants syndicaux du groupe !

Parmi celles-ci, la possibilité d'utiliser ce four pour réaliser du verre blanc, composé à 30% de verre recyclé semble particulièrement intéressante pour l'industrie du Cognac.

Effectivement, de grandes Maisons ont fait leur renommée en s'appuyant sur une production locale de bouteilles qui a su, au fil des décennies, s'adapter à leurs besoins et contribuer à leur succès. Elles se tournent aujourd'hui vers des verreries en provenance d'Europe de l'Est, évidemment moins chères ...

Mais qu'en est-il de l'impact environnemental, de la qualité du produit, de la rapidité d'adaptation ?

Une première Maison, A. de Fussigny, s'est engagée d'ici fin 2021 à ce que 100% de ses approvisionnements de matières sèches viennent à moins de 1500 km de Cognac dont 85% en France.

Bien sûr, cela n'est pas suffisant et nous ne pouvons nous en satisfaire!

Des entreprises telles que Hennessy, Martell, Courvoisier, Rémy Martin peuvent, par une démarche environnementale forte, sauver l'emploi chez VERALLIA et ses sous-traitants mais aussi éviter à terme la fin d'un des fleurons de notre industrie cognaçaise.

Cela demande une réflexion et un engagement fort mais ne doit-on pas, à l'heure d'une crise sanitaire mondiale assurer une consommation locale et se soucier de l'environnement ?



**contact : Syndicat des Maisons de Cognac**  
23 Allée Bernard Guionnet - 16100 COGNAC

[tatiana.metais@maisons-cognac.fr](mailto:tatiana.metais@maisons-cognac.fr)